

Avis de convocation / avis de réunion

FONCIA PIERRE RENDEMENT

Société Civile de Placement Immobilier
Capital de 165 370 400 euros au 31 décembre 2017
Siège Social : 13, Avenue Lebrun à Antony Cedex (92188)
378 557 425 RCS Nanterre

Avis de convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire

Les associés de la S.C.P.I FONCIA PIERRE RENDEMENT sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire, **le Mercredi 20 Juin 2018 à 11 h 00 qui se tiendra Salle Péguy au 4 rue du Havre à Paris (75009)**, à l'effet de délibérer, conformément aux dispositions du Code Monétaire et Financier, sur l'ordre du jour suivant :

*Ordre du jour***Résolutions à caractère Ordinaire**

1. Approbation des Comptes et Quitus
2. Approbation de l'affectation du résultat 2017
3. Approbation des conventions visées à l'article L.214-106 du Code Monétaire et Financier
4. Approbation des valeurs comptables, de réalisation et de reconstitution de la société
5. Commercialisateurs
6. Cession d'actif
7. Recours à l'emprunt
8. Frais de déplacement
9. Rémunération du Conseil de Surveillance
10. Prise en charge par la SCPI d'une police d'assurance couvrant la responsabilité civile des membres du Conseil de Surveillance
11. Election des membres du Conseil de Surveillance
12. Pouvoirs

Projet de résolutions**Résolutions proposées à l'Assemblée Générale Ordinaire****Résolutions à caractère Ordinaire**

Première résolution (*Approbation des Comptes et Quitus*). — L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance des rapports de la Société de gestion, du Conseil de Surveillance et du Commissaire aux Comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2017, approuve les dits rapports, ainsi que les comptes annuels et ses annexes, tels qu'ils lui sont présentés.

L'Assemblée Générale donne quitus à la société de gestion.

Deuxième résolution (*Approbation de l'affectation du résultat 2017*). — L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le résultat de l'exercice d'un montant de 17 124 031,14€ de la manière suivante :

Résultat de l'exercice 2017	17 124 031,14 €
Report à nouveau	1 719 316,09 €
Reprise Provision sur gros entretien vers Report à nouveau	65 983,19 €
Reconstitution du report à nouveau par prélèvement sur la prime d'émission	129 808,80 €
Résultat disponible	19 039 139,22 €
Dividende proposé à l'Assemblée Générale	17 001 678,70 €
Report à nouveau après affectation du résultat	2 037 460,52 €

En conséquence, l'Assemblée Générale Ordinaire fixe le dividende par part portant jouissance sur l'année entière à 44,04 € en 2017.

Troisième résolution (*Approbation des conventions visées à l'article L.214-106 du Code Monétaire et Financier*). — L'Assemblée Générale Ordinaire, après lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes, approuve les conventions qui y sont mentionnées.

Quatrième résolution (*Approbation des valeurs comptables, de réalisation et de reconstitution de la société*). — L'Assemblée Générale Ordinaire approuve la valeur comptable, la valeur de réalisation et la valeur de reconstitution de la société telles qu'elles sont présentées :

	De la SCPI	Par Part
Valeur Comptable	286 354 722,22 €	692,64 €
Valeur de réalisation	328 021 194,91 €	793,42 €
Valeur de reconstitution	384 244 016,21 €	929,41 €

Cinquième résolution (*Commercialisateurs*). — L'Assemblée Générale Ordinaire autorise la société de gestion à mandater des commercialisateurs extérieurs aux conditions habituelles du marché pour favoriser les relocations des lots vacants.

Sixième résolution (*Cession d'actif*). — L'Assemblée Générale Ordinaire est informée et prend acte de la cession intervenue au cours de l'exercice 2017 :

— Le 19/06/2017, la SCPI a cédé 24,93 m² de locaux commerciaux situés 12 rue des Deux Portes 78 000 VERSAILLES pour un montant de 145 000 € net vendeur.

Septième résolution (*Recours à l'emprunt*). — Dans le cas où une opportunité d'acquisition se présenterait, qui serait à conclure rapidement, l'Assemblée Générale Ordinaire autorise la gérance après consultation du Conseil de Surveillance, à contracter des emprunts, dans une limite globale de 50 000 000 (cinquante millions) d'euros et ce, conformément à l'article L.214-101 du Code Monétaire et Financier.

Corrélativement et dans la même limite, l'Assemblée Générale Ordinaire autorise la société de gestion à donner toutes garanties liées au patrimoine de la SCPI : garantie hypothécaire ou hypothèque formalisée.

Huitième Résolution (*Frais de déplacement*). — La présente Assemblée Générale autorise la société de gestion à rembourser sur justificatif, les frais de déplacement engagés par les membres du Conseil de Surveillance exerçant leur mandat en dehors de leur activité professionnelle pour assister aux réunions du Conseil de Surveillance et ce, dans la limite de 650 € par personne et par réunion et ce, jusqu'à nouvelle décision.

Neuvième résolution (*Rémunération du Conseil de Surveillance*). — Conformément à l'article 22-4 des statuts, les membres du Conseil de Surveillance, exerçant leur mandat en dehors de toute activité professionnelle se voient allouer, à titre de jetons de présence, une somme globale de 18 000 € qui sera répartie entre les membres présents du Conseil de Surveillance.

Dixième résolution (*Prise en charge par la SCPI d'une police d'assurance couvrant la responsabilité civile des membres du Conseil de Surveillance*). — Conformément à la 11ème résolution approuvée lors de l'Assemblée Générale Mixte du 21 juin 2017, la présente Assemblée Générale renouvelle pour l'année 2019 la police d'assurance couvrant la responsabilité civile des membres du Conseil de Surveillance de Foncia Pierre Rendement dans l'exercice de leur mandat es qualité, dont la prime 2018 d'un montant de 1 866,97 € TTC pour l'ensemble du Conseil de Surveillance, soit un montant de 0,004 € par part, qui sera prise en charge par la SCPI.

Onzième résolution (*Election des membres du Conseil de Surveillance*). — Les mandats des membres qui composent le Conseil de Surveillance venant à échéance, l'Assemblée Générale Ordinaire décide que seront élus au Conseil de Surveillance, les associés candidats ayant recueilli le plus grand nombre de voix à la majorité des associés présents ou votants par correspondance (étant rappelé que le Conseil de Surveillance est composé de huit associés au moins et de douze au plus).

Conformément aux dispositions statutaires et légales de la SCPI seront néanmoins élus un ou plusieurs candidats n'ayant pas obtenu la majorité dans la mesure où ceci est nécessaire pour compléter au minimum de huit l'effectif du Conseil de Surveillance. Pour toute résolution portant sur l'élection d'un associé en qualité de membres du Conseil de Surveillance les voix prises en compte sont celles des votes par correspondance et des présents, conformément à l'article 422-201 du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers.

Les membres ainsi désignés le seront pour une durée de trois ans. Leur fonction prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2020.

Liste des associés ayant fait acte de candidature au Conseil de Surveillance. Attention le Conseil de Surveillance est composé de huit membres au moins et de douze au plus. En conséquence, **vous ne devez voter que pour 12 membres sur les 28 membres qui vous sont proposés**. Tout vote positif portant sur plus de douze candidats sera considéré comme nul.

— Monsieur Pierre ALZON domicilié 22 rue Johnson à MAISONS-LAFFITTE (78600), né le 26 novembre 1963, titulaire de **614 parts en toute propriété et 265 parts en usufruit**, Dirigeant de société, Président du Conseil de Surveillance sortant.

— La SC SOPARGI représentée par Monsieur Dominique CHUPIN domicilié 11 rue Pierre Louis de Jabrun - apprt 403 - à BORDEAUX (33074), titulaire de **417 parts** sociales, Secrétaire du Conseil de Surveillance sortant.

— Monsieur Antoine BATTISTELLI domicilié 14 boulevard Jean Mermoz à NEUILLY SUR SEINE (92200), né le 14 mai 1953, titulaire de **90 parts** sociales, Délégué général de la Fondation des mines, membre du Conseil de Surveillance sortant.

— Monsieur Olivier BLICQ domicilié 26 rue Rabelais à LILLE (59000), né le 12 novembre 1957, titulaire de **40 parts** sociales, Investisseur privé, membre du Conseil de Surveillance sortant.

— Monsieur Bertrand DE GELOES domicilié 4 allée Prad Bihan - BP 150 à VANNES (56004), né le 6 novembre 1947, titulaire de **314 parts** sociales, Chef d'entreprise, membre du Conseil de Surveillance sortant.

— Monsieur Régis GALPIN domicilié 24 rue Beauregard à MILLY LA FORET (91490), né le 23 avril 1951, titulaire de **72 parts en toute propriété et 390 parts en usufruit**, Retraité agriculteur, membre du Conseil de Surveillance sortant.

— Monsieur Michel ROLAND domicilié 27 rue Cassette à PARIS (75006), né le 1er janvier 1944, titulaire de **673 parts** sociales, Avocat, membre du Conseil de Surveillance sortant.

— La Sarl CSIM représentée par Madame Dany Pontabry domiciliée 28 boulevard Tripet à CANNES (06400), titulaire de **320 parts en toute propriété et 180 parts en nue-propriété**, membre du Conseil de Surveillance sortant.

— La SC LA PERRIERE représentée par Monsieur Joël MAITRE domiciliée 3B rue Jean la Bruyère à VERSAILLES (78000), titulaire de **188 parts** sociales, membre du Conseil de Surveillance sortant.

— La société MMA VIE SA représentée par Monsieur Xavier VALEAU domiciliée 10 boulevard Alexandre Oyon - BP 23041 à LE MANS (72003), titulaire de **17 086 parts** sociales, membre du Conseil de Surveillance sortant.

— Monsieur Bertrand FAVIER domicilié 7 rue du Pont des Chasses à VIROFLAY (78220), né le 6 juin 1965, titulaire de **114 parts** sociales, Directeur associé au sein du cabinet Oresys, nouvelle candidature.

— Monsieur Sébastien RODECURT domicilié 43 rue du Souvenir à LYON (69009), né le 26 août 1978, titulaire de **32 parts** sociales, Ingénieur dans le secteur de l'énergie, nouvelle candidature.

— Monsieur Patrick LORAND domicilié 3 boulevard Thierry Sabine à LE TOUQUET (62520), né le 26 avril 1953, titulaire de **160 parts** sociales, Directeur de Lorand Conseil, nouvelle candidature.

— Monsieur Christian DESMAREST domicilié 148 chemin des Quartallées à SAINT ISMIER (38330), né le 8 avril 1961, titulaire de **25 parts** sociales, Ingénieur dans le secteur de la construction électrique, nouvelle candidature.

— La SCI 3JCA représentée par Monsieur Jean-Jacques VIGOUROUX domicilié 587 route de chez Cottet à CRANVES SALES (74380), titulaire de **62 parts** sociales, nouvelle candidature.

Monsieur Jacques CHATAIN domicilié 30 rue d'Estienne d'Orves à MAISONS ALFORT (94700), né le 25 mai 1952, titulaire de **250 parts** sociales, Directeur de Société, nouvelle candidature.

— La société MENHIR AEDIFICIUM représentée par Monsieur Lucien TULLIO domiciliée 3 rue Duguesclin 30 rue d'Estienne d'Orves à L'HAY LES ROSES (94240), titulaire de **36 parts** sociales, nouvelle candidature.

— Monsieur Yves BOUGET domicilié 6 rue du Rempart - Résidence Jardin Anglais à DINAN (22100), né le 23 avril 1952, titulaire de **462 parts** sociales, Masseuse Kinésithérapeute, nouvelle candidature.

— Monsieur Christophe JONIAUX domicilié 7 avenue Henri Bertrand à SAINT LOUBES (33450), né le 10 novembre 1977, titulaire de **14 parts** sociales, Responsable administratif et financier, nouvelle candidature.

— La société ALCYON représentée par Monsieur Jean-Jacques BONFIL-PRAIRE domicilié 10 rue Henri Poincaré à PARIS (75020), titulaire de **5 parts** sociales, nouvelle candidature.

— Monsieur Michel YON domicilié 15 Boulevard de Lesseps à VERSAILLES (78000), né le 22 février 1975, titulaire de **257 parts** sociales, nouvelle candidature.

— Monsieur Jacques BESSEYRE domicilié Le Grand Balcon - 385 chemin de Champraz à CHAMONIX (74400), né le 7 juin 1938, titulaire de **46 parts** sociales, nouvelle candidature.

— Monsieur Yves DEJEAN domicilié 2 allée Mireval à SAUVAGNON (64230), né le 27 août 1954, titulaire de **25 parts** sociales, nouvelle candidature.

— Monsieur Guillaume JAN domicilié 27 rue Cortambert à PARIS (75116), né le 4 mars 1980, titulaire de **56 parts** sociales, nouvelle candidature.

— La SCI FRUCTIDOR représentée par Monsieur Patrick FEGER domicilié 14, bis rue Aristide Briand à EPINAL (88000), titulaire de **113 parts** sociales, nouvelle candidature.

— Monsieur Jean-Pierre MOLIERE domicilié 19 bis avenue d'Aligre à LE PECQ (78230), né le 18 janvier 1965, titulaire de **119 parts** sociales, nouvelle candidature.

— Monsieur Michel CATTIN domicilié 1, rue du Chalet "Le Souillot" à CHAPELLE D'HUIN (25270), né le 20 décembre 1948, titulaire de **110 parts** sociales, nouvelle candidature.

— La Sarl PROJEC représentée par Monsieur Jean-Pierre PROCUREUR domicilié 5 avenue Pol Antoine à CHAUMONT (52000), titulaire de **1 209 parts** sociales, nouvelle candidature.

Douzième résolution (Pouvoirs). — L'Assemblée Générale Ordinaire donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'effectuer toutes formalités.

A défaut de quorum à cette Assemblée, les associés seront réunis sur deuxième convocation le 4 Juillet 2018 à 11 h 00, au même endroit, sur le même ordre du jour.